

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 18-16, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

**Date :** 18 octobre 2016

**Heure :** 18 h 30

**Lieu :** Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement vise à :

- Modifier la limite du périmètre urbain de la Ville de Magog;
- Modifier l'affectation urbaine intermunicipale à même une partie de l'affectation industrielle dans la Ville de Magog;
- Modifier les cartes A-1, A-5, A-6, PU-10b, PU-11 et PU-22;
- Remplacer la carte A-3.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 18-16 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC ([www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com)).

Donné et signé à Magog, ce 23 septembre 2016.



Guy Jauron, secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (projet régl. 18-16)

Je, soussigné(e), Guy Jauron, secrétaire-trésorier (ère) / adj., greffier(ère) de la municipalité de Stukely-Sud, certifie

avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 29 septembre 2016 entre 9h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 septembre 2016.

Signature : Guy Jauron